



Panne ascenseur de copropriété depuis plusieurs mois

Par **Mnrcl**, le **29/09/2024** à **17:07**

Bonjour à tous,

Depuis 4 mois l'ascenseur de notre copropriété (dont je suis locataire) est en panne. Après appel au syndicat, celui-ci me précise que la réparation est à la charge des propriétaires. Sauf que tous les propriétaires n'ont pas payé la somme et que tant que cette somme n'est pas payée aucun travaux ne sera engagé. Ils relancent les propriétaires par mail toutes les semaines.

Nous payons des charges locatives concernant l'entretien et l'accès au commun tous les mois et cela devient dérangerant pour tous les locataires de ne pas avoir cet accès ascenseur.

Sont ils dans leur droits?

Ne peuvent ils pas faire une avance de frais pour la réparation ?

Vous remerciant par avance de vos réponses.

Bonne fin de journée !

Par **Marck.ESP**, le **29/09/2024** à **17:13**

Bonjour et bienvenue

Sont ils dans leur droits?

Ne peuvent ils pas faire une avance de frais pour la réparation ?

Qui sont "ils" , le syndic .?

Il ne fait pas d'avance sur ses fonds propres et ne peut payer que si le compte travaux le permet.

Par **Pierrepauljean**, le **29/09/2024** à **17:38**

bonjour

avez vous fait un courrier en RAR à votre propriétaire pour l'informer de la situation et lui dire que vous demandez une baisse du loyer ?

Par **Lingénu**, le **29/09/2024** à **18:13**

Bonjour,

Le traitement du problème dépendra de la dimension de la copropriété, le nombre de locataires, l'urgence qu'il y a à remettre l'ascenseur en service. S'il y a quatre étages, l'ascenseur n'est pas indispensable mais il l'est s'il y a dix étages.

Par **coprolectos**, le **30/09/2024** à **16:40**

Bonjour,

Dans ma ville, pour un ascenseur non réparé depuis plusieurs moi, TF1 et FR3 en ont parlé ; qq jours plus tard, c'est le journal local qui s'en est fait l'écho.

Nous venons d'apprendre que tout vient de rentrer dans l'ordre ; le syndic avait été cité nomément dans l'article du journal.

Ca fait parfois avancer les choses. Faites en de même avec d'autres occupants.

Bien à vous.